

Commission technique Martinique Guyane



Heure début 19h18

PRESENTS

Georges ORTOLE – Président CTRM – CSCP
Laurence PIRES – Secrétaire CTRM - CRESSMA
Fanny PABIOT – CSCP
Gaëlle BLANC KERGOULAY – collègue instructeurs CTRM - ASDR
Sébastien ROUGEVENTRE – collègue instructeurs CTRM – MSP
Thierry FROMENT – CSMM
Alain CAPEL – CSMM
Fabien PABIOT – Délégué collègue instructeurs CTRM - CSCP
Vincent NAULLET – collègue instructeurs CTRM – OCEANA
Nicolas PRIEUR – DEEP TURTLE
Philippe DAROS-MAIXANT - MSP
Pierre-Yves LEGLISE – CSMM
Lucien LOUISON – Président COMASSUB
Jacky TEISSIER – CSMM
Jean-Charles DAUL – CSMM
Mickaël PERON – CSMM
Olivier COTENCEAU – ABCDIVE
Corine COTENCEAU - ABCDIVE

ABSENTS EXCUSES

Karim BRAHMI – ANTILLES SUB DIAMOND ROCK
Fred CONTAULT - CRESSMA
Philippe LOAEC – Secrétaire CTR - CSCP
Philippe SIMON - CRESSMA
Solène BINET - CRESSMA

Ordre du jour

- 1 Approbation du PV de la dernière réunion CTR
- 2 Charte structure organisatrice / CTR pour examens GP
- 3 Collège instructeurs : Déroulement et organisation examen GP
- 4 Stage Final et examen MF1 DU 10 AU 16 DECEMBRE 2018
- 5 Questions diverses

Georges ORTOLE

1 Approbation du PV de la dernière réunion CTR

PV adopté à l'unanimité

2 **Charte structure organisatrice / CTRM pour examens GP**

Cette charte précise le rôle et les obligations de la CTR,

Un examen CTRM est composé d'un président, d'un délégué CTR et d'un jury d'une part, et du club organisateur d'autre part ;

et tout cela dans le cadre d'un examen GP sur le périmètre MARTINIQUE / GUYANE.

Les éléments apportés à cette charte s'appuient essentiellement sur le code du sport et le manuel de formation technique.

Concernant le point de la participation des stagiaires MF1 à un examen GP, cette charte précise qu'elle est laissée à l'appréciation du président du jury, et uniquement à lui.

Le président du jury devra être particulièrement attentif au fait que de mettre un stagiaire MF1 en plus du jury réglementaire (2 E4 ou 1 E4 avec 1 E3) pourrait être un générateur supplémentaire de stress pour le candidat.

La CTRM rappelle cependant qu'il vivement recommande aux stagiaires MF1 de participer dans leurs clubs à la formation d'un candidat préparant l'examen Guide de palanquée :

Mise en place de plannings, de séances abordant tous les aspects du futurs GP, préparatoire, scaphandre et théorie.

Présentation par Georges : Voir copie jointe.

3 **Collège instructeurs : Déroulement et organisation examens GP**

Fabien : Création de fiches d'évaluation, seront sur le site www.ctrmartinique.com, donc accessibles à tout le monde.

Présentation :

L'ensemble des épreuves est notée de A à E : A étant la meilleure note, E est éliminatoire.

- Mannequin : pas de changement, en conformité avec le MFT Répartition des points
- 800m : En aller-retour, Comme le précise le MFT peut être évalué par des E3.
- Apnée : Critères d'évaluation répartis, temps moins de 35s : note 5, pas éliminatoire. +plus de 60s : pas plus de points.
- Epreuve GP : La capacité d'écoute, de prise en charge, d'organisation en toute sécurité, conforme au MFT. Le déroulement sous l'eau 10 à 25 mn selon la profondeur. Une mise en situation d'assistance peut être mise en place par le jury s'il en ressent le besoin. Toute mise en danger est éliminatoire, toute attitude absolument trop sécuritaire pourra aussi être pénalisante. Mises en situation sur PE12 – PE20 et PE40.
- Intervention sur un plongeur en difficulté : Réaction à 40m. Situation avec évolutions pendant la remontée, panne d'air, syncope...

Commission technique Martinique Guyane



Une 2ème remise d'embout en bouche : Le candidat ne sera pas pénalisé, mais si pendant la remontée, il y a un autre lâcher, il sera pénalisé. Un décollage rapide ne sera pas forcément pénalisé sur les 1ers mètres. Contrôle de l'assisté pendant la remontée, c'est bien vu=> Aisance. Lors de leur préparation, les candidats doivent être sensibilisés que les vitesses trop lentes pour trop de sécurité à l'examen (8m/mn) ne sont pas normales.

- Epreuve BLEU-STAB/VDM : Les épreuves sont notées chacune sur 20. La note totale est sur 40. Les problèmes d'oreilles sont pris en considération si le candidat a fait un effort de formation, sur la verticalité et la vitesse.
- Il n'y aura PAS DE RSE SUR LES 3 PROCHAINS EXAMENS GP CTRM.
Suite à une question de Nicolas, les instructeurs Nationaux, Gaëlle et Fabien pensent qu'il n'est pas cohérent aujourd'hui que les clubs entraînent les candidats à la RSE dans la mesure où l'épreuve est suspendue par la CTN.
- Démonstration Technique de Maîtrise de remontée au gilet 25m

Maîtrise du gilet exigée, un coup de palmes peut être toléré pour la stabilisation mais pas de propulsion, surtout au décollage. Si le gilet est regonflé 2 fois, c'est éliminatoire.

Signes panne d'air ou Ca va pas : Si signe panne d'air, on est sur du réalisme, donc si intervention sur gilet de l'assisté, c'est pénalisant.

Attention aux temps extrêmes mini/maxi, et le candidat GP doit être attentif à son assisté.

Cette épreuve est évaluée comme une MAITRISE TECHNIQUE.

Lancé de parachute : Une fois le parachute lancé, maintient au palier pendant au moins une minute, sauf si paliers annoncés, réalisation des paliers, bien sûr.

Pas d'évolution de la situation dans cet exercice.

CAPELE 500m : fait – non fait, temps max 16mn (MFT), bloc sur le dos au tuba, donc les candidats ne poussent pas leur bloc. Les candidats doivent être préparés avec du matériel, notamment le bloc, de façon réaliste (pas de changement de bloc, donc pas de petit bloc, épreuve « capelée », on ne change pas de matériel)

⇒ La tenue technique du candidat restera la même pendant tout l'examen (bloc, gilet, plombs)

Sébastien : Evolution sur le sujet du matériel

Jacky avait fait un gros travail en 2000 sur les sujets de matériel.

Afin de prendre en compte les évolutions techniques du matériel de plongée, Sébastien ROUGEVENTRE du collège des instructeurs de la CTRM a été chargé de revoir l'épreuve orale de matériel.

Ce travail a été mené en deux temps :

- 1- Groupe de Travail dirigé par Sébastien accompagnés de Fanny PABIOT et Denis VUILLEMENIN pour une première rédaction des épreuves, des critères d'évaluations accompagnés d'un référentiel de correction.
- 2- Validation finale des propositions du groupe de travail avec l'ensemble du collège des instructeurs.

Commission technique Martinique Guyane



Il est donc décidé :

Pour éviter les dépassements de temps, les jurys férus de matériel tek par exemple, de mettre en place un Sujet écrit : 5mn de questionnement sur chaque domaine, 4 domaines sont déterminés et les notes seront de 5 points par domaine. Un référentiel de correction a été créé, il ne sera pas mis en ligne.

Le président du jury sortira 6 sujets sur 9. Une question sera tirée au sort dans un domaine, puis une 2^{ème}, 3^{ème}, jusqu'à 6.

Les 4 domaines sont : Compresseurs et blocs, détendeurs, gilet et autre matériel, ordinateurs et décompression.

Le GP pourrait être amené à donner des critères de choix de matériel : savoir donner des conseils : choix techniques, performants ou économiques (le prix).

Le MFT conseille que les candidats soient aidés par des fiches techniques matériels.

Des fiches qui ont été faites par CTR BPL et bien faites, donc elles ont été adoptées et sont visibles sur le site www.ctrmartinique.com.

Concernant l'ordinateur de plongée, il ne sera pas posé de questions concernant les types d'algorithme de décompression : ces questions étant traités dans les sujets écrits de la décompression.

Par contre il peut être demandé une lecture d'écran de l'ordinateur et de préciser ce qui est affiché à l'écran (palier obligatoire ou pas, temps de plongée, profondeur du palier, ...)

C'est un examen très « terrain », qui permet de mettre le candidat dans une vraie situation. Il peut y avoir une évolution sur les questions.

En bref, les candidats doivent connaître leur propre matériel ou celui qu'ils utilisent => Cohérence dans son choix du matériel pour l'examen.

Précisez bien à vos candidats qu'il faut qu'ils aient leur matériel ou celui avec lequel ils plongent pour passer l'examen

Vincent : Schéma d'organisation des GP visible sur www.ctrmartinique.com : Le schéma présenté est modulable en fonction des contraintes du club.

Vendredi – Samedi – Dimanche. – pas d'examens en semaine.

Tous les clubs qui souhaitent organiser un GP sont invités à considérer qu'il s'agit d'un planning type qui peut servir de référence.

Les responsables de structures peuvent se rapprocher du Président de la CTR en cas de questions.

Il est fait en sorte qu'un candidat ne passe pas ses épreuves avec le même jury.

Cette organisation sera appliquée à partir du déroulement de l'examen GP du CSNM prévu les 6, 7 et 8 avril 2018. A noter que pour cet examen GP, il devrait y avoir une parité parfaite entre hommes et femmes dans le jury.

Commission technique Martinique Guyane



4 Stage Final et examen MF1 DU 10 AU 16 DECEMBRE 2018

Philippe DAROS demande pourquoi il faut 4 candidats ? C'est le choix de la CTR : mobilisation d'un club, coût financier.

5 Questions diverses

Inscription des candidats pour tous les examens CTR :

Le Président de la CTRMARTINIQUE demande que les documents ci-après soient envoyés :

La fiche décrivant la description du plongeur, fiche prise sur le site de la FFESSM, par mail avec une impression de la fiche sous format PDF (cela évite le SCAN).

Cette fiche peut être émise par :

- le président de la structure,
- Mais aussi et surtout et de préférence par le candidat lui-même qui peut créer son espace licencié sur le site de la FFESSM, https://ffessm.fr/accueil_licencie.asp.

Sur cette fiche tout est spécifié y compris si le plongeur a son CACI ou pas. Je pense que cela facilitera la tâche à Philippe LOAEC qui n'aura qu'un seul document à traiter.

Je vous propose que le candidat envoie également, toujours par mail, une copie de son CACI à jour à date de l'examen choisi. Nous rappelons que les licences et CACI des candidats et jury doivent être à jour, à la date des examens CTRM.

Les responsables de structures peuvent le faire à la place du candidat mais il est préférable que des futurs encadrants accomplissent cette tâche eux même, rappelons qu'ils deviennent de futurs encadrants et responsables.

Nous rappelons aux responsables de structures qu'il faut envoyer à ctrm@gmail.com la liste des Noms, prénoms et adresses mail des candidats de chaque examen CTR afin de leur faire une communication directe.

Fin de réunion : 21h45, belles bulles à tous,

La secrétaire de la CTR
Laurence PIRES

Président de la CTR
Georges ORTOLE